

# Le Département vient en aide aux étudiants

Le soutien aux étudiants en situation de précarité est l'une des mesures du plan de relance sociale voté en novembre par le Département du Calvados.

Lundi, dans les locaux de la Cité universitaire Lebisey, à Caen, en présence de Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Normandie ; Jean-Léonce Dupont, président du Département, et Virginie Catherine, directrice du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires), ont signé la convention qui officialise le dispositif d'aide aux étudiants ayant perdu leur job d'appoint ou n'ayant pas pu réaliser leur stage rémunéré, en raison de la crise sanitaire.

À ce titre le Département a débloqué une somme de 200 000 € en mettant à la disposition du Crous 800 chèquiers Accompagnement solidaire Calvados, d'une valeur de 250 € chacun.

Ces derniers seront remis aux étudiants en grande difficulté sociale, habitant le Calvados et suivant un cursus en Normandie. « **Avec ce deuxième confinement, les étudiants vivent des conditions d'études difficiles et certains d'entre eux doivent, en plus, faire face à une situation de grande précarité. Le Département a souhaité leur venir en aide en créant ce dispositif avec le Crous** », souligne Jean-Léonce Dupont.



Christine Gavini-Chevet, rectrice ; Virginie Catherine, directrice du Crous et Jean-Léonce Dupont, président du Département, présentant le chéquier Accompagnement solidaire Calvados d'une valeur de 250 € qui sera distribué aux étudiants en situation de précarité.  
Ouest-France